

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Direction de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
de la Martinique

Schoelcher, le

26 DEC. 2017

Service Connaissance, Prospective et
Développement du Territoire
Unité Évaluation Environnementale

Réf. DEAL/SCPDT/UEE/JF/C-2017-099

Monsieur,

Je vous informe que, **le projet de création d'une ferme photovoltaïque au lieu-dit « Cheval Blanc » sur le territoire de la commune de Bellefontaine (parcelles cadastrées n° D-362, D-551 et D-624) et son étude d'impact environnemental**, faisant l'objet de la demande de permis de construire enregistrés sous le numéro PC 972 234 17 BR 003, **bénéficie d'un avis de l'autorité environnementale reconnu « tacite / sans observation ».**

Pour la bonne information du public, ce document devra être versé dans le dossier d'enquête publique correspondant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

GENAK SAS
M. Andres MEZIERE
38, Rue Ferdinand FOREST
ZI de JARRY
97122 BAIE MAHAUT
Guadeloupe

Le Directeur Adjoint de l'Environnement,
De l'Aménagement et du Logement,



Eric BATAILLER